Programme d'activité quinquennal

2010 → 2014

IWEPS
INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE

L'IWEPS est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

MISE EN PAGE | Expansion
ÉDITEUR RESPONSABLE | Sébastien BRUNET
DÉPÔT LÉGAL | D/2011/10158/3

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
Route de Louvain-la-Neuve 2 - 5001 BELGRADE (NAMUR)
Tél. 32 (0)81 46 84 11 | Fax 32 (0)81 46 84 12
http://statistiques.wallonie.be
info@iweps.be

Table des matières

INTRODUCTION 5

CHAPITRE 1. OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET PRIORITÉS 11

1.1 ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 12

1.2 ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 16

1.3 ORIENTATION INSTRUMENTALE 20

CHAPITRE 2. RÉCAPITULATIF DES PRIORITÉS 2010-2014 23

INTRODUCTION

MISSION DE L'IWEPS

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) contribue à l'amélioration des connaissances utiles à la prise de décision en Wallonie en mettant à disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Région wallonne et des citoyens, des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. L'IWEPS exerce également une fonction de conseil auprès du Gouvernement wallon en réalisant des études prospectives et, à la demande du Gouvernement, des exercices d'évaluation.

Pour réaliser ses missions, l'IWEPS s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'une cinquantaine de personnes chargées des opérations qui mènent de la collecte de données à leur exploitation. Ses activités se déclinent comme suit :

- centralisation, stockage, élaboration, traitement et diffusion de statistiques sur la Wallonie ;
- élaboration de plans pluriannuels de développement de statistiques régionales, collecte, lorsqu'elles n'existent pas, de données indispensables à la conduite de la politique régionale ;
- harmonisation et développement des concepts et méthodologies ;
- réalisation et coordination de recherches fondamentales et appliquées principalement dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement ;
- évaluation des actions, des projets, des politiques dans les domaines qui relèvent de la compétence du Gouvernement wallon ;
- réalisation d'études prospectives et prévisionnelles à court, moyen et long termes.

Par décret, l'IWEPS doit préparer et transmettre son programme pluriannuel au Gouvernement, qui est chargé de l'approuver et de le communiquer au Parlement. Le dernier programme pluriannuel couvrait la période 2005-2009.

Le programme pluriannuel présenté dans ce document couvre la période 2010-2014.

VISION QUI PRESIDE A L'ELABORATION DU PROGRAMME

Remplir l'ensemble des mandats confiés à l'IWEPS

La nécessité de baser ses décisions sur des faits rigoureusement établis, sur des analyses scientifiques, d'avoir recours à des méthodes dont la pertinence est reconnue largement pour évaluer des politiques ou pour anticiper des développements probables a renforcé le rôle de l'IWEPS au sein de la Région wallonne. Ceci s'est traduit par des missions de plus en plus larges confiées à l'institution à travers des textes juridiques ou réglementaires dans des domaines comme la mobilité, le développement territorial, la santé, la fonction publique, l'égalité des chances, l'évaluation de contrats de gestion de différentes institutions. Le programme pluriannuel 2010-2014 devra remplir l'ensemble des mandats confiés à l'IWEPS, y compris ceux conférés à travers ces nouvelles obligations. De plus, à travers sa Déclaration de Politique régionale wallonne 2009-2014 (DPR), le Gouvernement a précisé les orientations politiques pour la période couverte par le programme pluriannuel. Ces orientations constituent aussi une référence centrale dans l'élaboration du programme.

Améliorer et compléter les informations existantes

Fonder de plus en plus de politiques ou baser de plus en plus de décisions sur des informations fournies par l'IWEPS imposent une exigence renforcée de qualité et de pertinence. Les bases d'informations existantes doivent être

complétées et améliorées; les différents exercices statistiques, qui couvrent le territoire wallon, harmonisés et, autant que faire se peut, articulés; les indicateurs doivent être maîtrisés, affinés et complétés. La qualité des statistiques est une condition sine qua non de leur crédibilité.

Les améliorations de qualité doivent se faire dans un climat particulier : la simplification administrative est devenue une priorité politique, la réduction de la charge des redevables d'informations un souci pour tous les services administratifs, le respect de la vie privée et la protection des données confidentielles une condition *sine qua non* des collectes et des transmissions d'informations, la maîtrise de la dette publique une préoccupation majeure. Ces contraintes définissent le champ de ce qui est possible et souhaitable dans les années à venir.

Se préparer à de nouveaux défis

Dans son rapport sur les régions européennes à l'horizon 2020, la Commission européenne identifie quatre grands défis : la mondialisation, l'évolution démographique, le changement climatique et l'approvisionnement énergétique. En marge, elle mentionne également l'accès à la société de l'information et l'inter-connectivité des transports. Le rapport pointe un impact continué de la mondialisation sur le tissu industriel wallon et sur la polarisation sociale ; la Wallonie serait également vulnérable en matière énergétique, étant donné un haut niveau de consommation des ménages et de l'industrie. Ceci pourrait avoir un impact sur le pouvoir d'achat et creuser la fracture sociale. Pour faire face à ces défis et bénéficier des nouvelles opportunités que souvent les situations de crise offrent, des nouveaux types d'informations, de nouveaux outils et de nouvelles analyses seront nécessaires. L'IWEPS se concentrera sur ce qui a un impact particulier sur la Wallonie.

Le rapport européen a été produit avant la crise. La sortie de crise est aussi un défi majeur pour la Wallonie et constitue la toile de fond de nombreuses activités. La crise risque aussi d'accentuer les tensions emploi/chômage - formation/éducation au sein de l'espace francophone.

Plus spécifique à la Belgique, le défi institutionnel ne peut plus être ignoré. Les synergies actuelles entre la Wallonie et les Communautés française et germanophone en sont une illustration ; synergies auxquelles participe pleinement l'IWEPS par la mise en œuvre d'accords de coopération avec les ministères concernés, en vue de réfléchir aux possibilités d'accès et de production d'informations utilisables à des fins de politique régionale.

La DPR définit des priorités dont le plan pluriannuel doit tenir compte, dans la mesure des moyens disponibles : des accents particuliers ont été mis sur le redéploiement et la transition de l'économie wallonne vers le développement durable et la société de la connaissance, sur le soutien des politiques sectorielles et sur la gouvernance. Sur ce dernier thème, l'IWEPS a aussi un rôle important à jouer. En effet, comme le souligne par exemple la Commission européenne dans son livre blanc sur la Gouvernance européenne (juillet 2001), les mesures prises par un gouvernement « doivent être efficaces et intervenir au bon moment; elles doivent produire les résultats requis, à partir d'objectifs clairs et d'une évaluation de leur impact futur et de l'expérience antérieure, là où elle existe ».

Renforcer le rôle de l'IWEPS en matière de gouvernance au sein de la Wallonie

La mission confiée à l'IWEPS en matière de gouvernance se décline en trois temps dans son appellation : l'évaluation de ce qui a été, l'observation du présent et l'étude ce qui pourrait être. Elle sera renforcée dans les années à venir : les évaluations – préoccupation très présente dans la DPR – se feront de manière plus systématique, les politiques seront de plus en plus inspirées par des visions nourries par des études prospectives et les décisions et le monitoring des programmes s'appuieront sur des données, des estimations de résultats ou d'impacts. Le rôle de l'IWEPS au sein de la Wallonie devra aussi, pour des raisons d'efficacité et de cohérence, mieux s'articuler avec les travaux réalisés au niveau fédéral.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PROGRAMME QUINQUENNAL 2010-2014

Le programme de l'IWEPS s'inscrit dans la vision présentée ci-dessus. Il définit deux orientations stratégiques soutenues par une orientation plus instrumentale. Elles sont précisées par des objectifs stratégiques, eux-mêmes concrétisés par quelques priorités. Les orientations correspondent à des choix qui tiennent compte des ressources disponibles.

L'IWEPS et les services publics en général n'ont pas le monopole de la production d'informations et d'analyses. Mais la statistique publique se caractérise par de hautes exigences de qualité, c'est-à-dire entre autres, de pertinence, d'objectivité et de transparence qui en constituent la spécificité. Ceci nécessite un personnel d'excellence, des conditions de travail stimulantes et attractives. Ces prérequis ne sont pas repris dans la liste des objectifs du programme pluriannuel mais doivent être considérés comme des conditions générales de bonne performance et d'épanouissement sur le lieu de travail.

Les deux orientations stratégiques correspondent à la double vocation d'un organisme comme l'IWEPS : une institution scientifique ouverte sur sa Région et au service de la démocratie, mais aussi une entité qui apporte un soutien à la prise de décision et un conseil au Gouvernement. Ces deux missions nécessitent une infrastructure juridique, administrative et technique appropriée ; ceci fait l'objet d'une orientation stratégique instrumentale séparée.

Orientation stratégique 1

Mettre à disposition des autorités publiques, des acteurs socio-économiques et des citoyens un système efficace de production de statistiques et d'études sur la société wallonne, dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement.

Orientation stratégique 2

Soutenir le processus de prise de décision politique et la gouvernance en Wallonie.

La mise en œuvre de ces deux orientations nécessite de disposer d'une infrastructure adéquate.

Orientation instrumentale

Améliorer les conditions – juridiques, administratives et techniques – qui assurent une production durable de statistiques et d'études de qualité.

Chapitre 1

OBJECTIFS STRATEGIQUES ET PRIORITES

1.1 ORIENTATION STRATEGIQUE 1

Mettre à disposition des autorités publiques, des acteurs socio-économiques et des citoyens un système efficace de production de statistiques et d'études sur la société wallonne, dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement.

Pour remplir sa mission – contribuer à améliorer les connaissances nécessaires à la prise de décision en Wallonie – l'IWEPS doit rassembler, et dans certains cas, collecter les informations de base, les mettre en forme, en dériver des indicateurs et les analyser. Ces informations doivent alors, et ceci constitue la première priorité pour l'IWEPS, être mises à disposition.

Pour les rendre cohérentes, des cadres théoriques appropriés doivent être mis en place, des bases de référence doivent être développées, des outils d'articulation de l'information (type répertoires, recensements) sont nécessaires. Le champ à couvrir et la petite taille de l'institution rendent le recours à des données et à de l'expertise externes indispensable. Les partenariats scientifiques seront renforcés, les données seront mises à disposition d'un maximum d'utilisateurs pour valoriser au mieux les investissements de collecte et de rassemblement d'informations. L'image et le rôle de l'IWEPS en matière d'harmonisation et de coordination des exercices de collecte au sein de la Région, mais également de coordination avec les autres niveaux de pouvoir et les autres Régions, feront l'objet d'une attention particulière car ce sont des garants de la crédibilité et de l'efficacité de l'Institut.

1.1.1 Objectif stratégique 1.1 : Produire des indicateurs de référence sur la Wallonie

Cet objectif est au cœur de la mission de l'IWEPS et constituera une préoccupation majeure durant la période couverte par le programme. L'IWEPS doit devenir la référence en matière de statistiques wallonnes. De plus, l'information, pour être communiquée et pour être utile aux preneurs de décision, doit prendre une forme visible et exploitable. Elle doit permettre à la fois de se faire une image globale et intégrée de la Wallonie, mais également d'approfondir les thèmes importants. Lorsque nécessaire, l'IWEPS lancera ses propres collectes d'informations et contribuera à harmoniser activement les exercices de collecte, menés souvent par d'autres institutions, de manière à faciliter leur utilisation croisée.

PRIORITÉS

- ***Améliorer l'information disponible sur le site Internet de l'IWEPS***

  Les utilisateurs attendent de l'IWEPS une mise à disposition d'informations de référence sur la Wallonie. Le site de l'IWEPS doit être enrichi de nouveaux tableaux qui permettent aux utilisateurs de suivre les mises à jour de ce qui a été publié, de données tirées d'autres institutions mais relatives à la Wallonie, de séries chronologiques pour permettre des comparaisons dans le temps, de données relatives à d'autres entités géographiques pour permettre des comparaisons dans l'espace.

  L'IWEPS doit également proposer des vues intégrées de l'économie, la société et l'environnement wallons à travers des indicateurs-clés.

- ***Diffuser les informations disponibles, les études réalisées de manière régulière et transparente***

  Les publications de l'IWEPS doivent couvrir autant que possible les différentes facettes de la Wallonie. Elles doivent être diffusées de manière régulière et annoncée. Les collections existantes seront repensées pour donner une lisibilité maximale à ce qui est publié ; les travaux en coopération avec d'autres institutions seront privilégiés.

- ***Rassembler, harmoniser les bases d'information disponibles dans les matières couvertes par l'IWEPS***

  La mise à disposition d'informations présuppose le rassemblement, la compilation et l'harmonisation des informations disponibles. Les travaux de centralisation en cours doivent être intensifiés et, plus généralement, l'accès aux données régionales et fédérales pertinentes restera un enjeu majeur pour l'IWEPS. L'harmonisation des données régionales (et par conséquent des concepts) publiées au sein de la Région et aux niveaux fédéral et européen constituera aussi un souci constant de l'IWEPS, pour des raisons évidentes de cohérence et donc de crédibilité, mais également de lisibilité et de compréhension de ce qui est publié. De plus, certains secteurs importants sont actuellement peu couverts dans les travaux de l'IWEPS. Priorité sera donnée en matière de nouvelles statistiques – dans le cadre entre autres de l'intensification des collaborations avec d'autres entités fédérées – à la santé et à la culture, aux liens enseignement-formation-emploi, au non-marchand et au développement durable. Une partie des activités sera menée en étroite collaboration avec la Communauté française.

- ***Contribuer à l'organisation et à l'articulation des enquêtes et recensement (EFT, SILC, Capital social, Share, EVS, mobilité, GGPS… pour les ménages ; Innovation, Recherche et Développement, Technologies de l'Information et des Communications… pour les entreprises) menées sur le territoire wallon***

  De nombreuses enquêtes sont organisées en Wallonie; elles sont tantôt le fait de prescriptions européennes, d'initiatives internationales ou fédérales, tantôt le fait de la Région elle-même. Il est impossible pour l'IWEPS de participer activement à l'ensemble de ces collectes mais il importe, dans la mesure du possible, au minimum de connaître les méthodes utilisées, mais aussi d'assurer leur cohérence et la possibilité d'articuler les informations. Il faudra tenir compte qu'une source principale d'informations intégrées finement localisées que représente le recensement ne sera pas présente en 2011 et qu'il sera nécessaire d'envisager des pistes de réflexion pour compenser cette absence de données.

- ***Organiser d'initiative, mais de manière très sélective, des enquêtes là où cela s'avère nécessaire***

  L'IWEPS n'a pas vocation à organiser des enquêtes ; cela coûte cher, nécessite un personnel particulier, impose des charges de réponse aux citoyens ou aux entreprises. Dans certains domaines cependant, comme dans ceux de la population, du capital social ou de la mobilité, des initiatives ont été prises au cours de ces dernières années. La succession de ces enquêtes dans le temps permet d'étudier l'évolution des comportements démographiques, des liens sociaux, des représentations, des sentiments d'identité, de la confiance au sein de la population wallonne, des comportements de mobilité.

- ***Mettre à disposition de la communauté scientifique des micro-données documentées pour des utilisations à des fins de recherche ou à des fins statistiques***

  Le coût élevé de la collecte et la charge souvent imposée aux redevables d'informations pour fournir les données exigent de valoriser au maximum les informations rassemblées. Il s'agit clairement d'un bien public, d'un patrimoine, qui doit être utilisable par les citoyens, les chercheurs, les acteurs socio-économiques. Les micro-données doivent être accessibles aux chercheurs pour être utilisées à des fins statistiques dans les limites des dispositions prévues par la législation sur la protection de la vie privée. Actuellement, les données ne sont accessibles que dans le cadre de contrats de sous-traitance. Des méthodes de cryptage seront développées et les dispositifs de protection des données seront renforcés. Les données disponibles seront précisées sur le site de l'IWEPS et des fiches méthodologiques leur seront associées.

1.1.2 Objectif stratégique 1.2 : Développer des éléments d'infrastructure statistique

Il est quelquefois affirmé que nos sociétés souffrent non d'un manque d'informations mais d'un trop-plein de données. Une manière efficace de répondre à une certaine prolifération des sources d'informations et de limiter les incohérences possibles, voire les contradictions, est de disposer d'instruments qui permettent de les organiser et de les coordonner. Ceci passe par le développement de cadres méthodologiques, comme la comptabilité régionale pour les informations de nature économique, mais aussi de cadres en matière sociale et de développement durable. Il importe également, pour organiser les objets d'étude de disposer de descriptifs de populations, de données de base sur des entités territoriales finement localisées. La commune, voire le quartier, paraît une unité particulièrement stratégique pour la politique régionale.

PRIORITÉS

- ***Créer et mettre à jour l'inventaire permanent des informations statistiques disponibles en Wallonie, au sein des instances fédérales et internationales pour l'ensemble des compétences de la Région wallonne***

  Une des premières missions de l'IWEPS est de rassembler les informations existantes pertinentes pour la Wallonie ; ceci passe par un recensement permanent de ce qui est disponible et la tenue d'un inventaire des sources, de leur contenu, de leur disponibilité et des métadonnées associées.

- ***Participer au développement de cadres méthodologiques de référence***

  Les cadres méthodologiques et conceptuels de la comptabilité régionale, du développement durable doivent être adaptés et appliqués à la Wallonie. En matière sociale, un arsenal conceptuel pour mesurer la qualité de la vie, la cohésion et le bien-être doit être développé en coordination avec la communauté internationale. Les travaux de comptabilité régionale seront réalisés en partenariat avec la BNB et les autres régions. Ils s'inscrivent dans la continuité de la réflexion menée au sein de groupes de travail statistique de la BNB. La statistique régionale doit en effet refléter au plus près la réalité économique de la Wallonie et l'IWEPS doit être étroitement associé au développement du cadre théorique, même si les estimations sont, *in fine*, réalisées par l'Institut des Comptes nationaux. La durabilité est devenue une dimension importante des politiques menées par les autorités publiques ; les indicateurs existants doivent être enrichis pour mieux la mettre en évidence. L'enjeu est d'occuper une place plus active au sein de l'appareil statistique fédéral et de s'appuyer sur les développements internationaux pour enrichir les indicateurs mis à la disposition de la Région.

- ***Créer un système d'informations communales***

  Différentes bases de données communales existent et certaines politiques régionales ont une dimension locale de plus en plus affirmée. L'IWEPS accompagnera ce mouvement en rassemblant les informations clés dans une base de données intégrées, qu'elles soient de nature économique, sociale ou environnementale. A cette fin, l'utilisation de données administratives non encore pleinement exploitées à l'IWEPS sera considérée (telles que celles issues de la Banque carrefour de la sécurité sociale, du Registre national ou d'autres données disponibles au sein des administrations), ainsi que des données de terrain (réseaux sociaux, etc.). Les perspectives démographiques des ménages au niveau communal seront développées. Elles constituent, en effet, le référent incontournable de la plupart des indicateurs statistiques. Des possibilités de simulation (différents taux d'immigration, par exemple) seront proposées. Cet outil doit permettre d'articuler les informations utilisées dans les différents domaines couverts par l'IWEPS, provenant de sources diverses (recensements, sources administratives, fiscales).

- ***Alimenter et développer un Système d'Information géographique (SIG)***

  De plus en plus d'informations sont géocodées, ce qui permet d'introduire facilement la dimension géographique dans les descriptions et les analyses. L'exploitation de cette dimension nécessite un SIG qui sera développé dans les années 2010-2014.

- ***Consolider le répertoire statistique des entreprises wallonnes, y compris un cadastre du non-marchand***

  Les analyses économiques présupposent une bonne connaissance des opérateurs. Pour être comparées et utilisées conjointement, elles nécessitent d'être relatives à des populations clairement définies et comparables. Les répertoires constituent des outils privilégiés de cette articulation. Ils permettent en outre d'étudier la démographie des entreprises. Les travaux sur les mouvements d'entreprises et leurs déterminants seront poursuivis en analysant les mouvements naturels – création et disparition – les phénomènes de migration et les problèmes de localisation en général. Le répertoire permettra également d'enrichir des approches plus sectorielles de l'économie wallonne – en visant particulièrement les secteurs sensibles repris dans la DPR. Des accents particuliers seront mis aussi sur l'économie sociale et le non marchand.

1.1.3 Objectif stratégique 1.3 : Animer des réseaux de partenariat avec les milieux scientifiques, les acteurs socio-économiques et d'autres institutions pour favoriser les synergies

La recherche et l'animation de réseaux de partenariat avec les différents acteurs de la vie économique wallonne et belge, les entreprises au travers notamment de leurs fédérations, les syndicats, les administrations et les pouvoirs publics en général, mais aussi les centres universitaires doivent constituer une priorité pour l'IWEPS, afin que l'Institut puisse favoriser des synergies et la transversalité des analyses, bénéficier des expériences et des connaissances des autres acteurs et apporter ainsi aux décideurs politiques une expertise utile. Une collaboration plus suivie avec l'OCDE, Eurostat, le Conseil de l'Europe et la Grande Région mais aussi avec d'autres niveaux de pouvoir (les Communautés française et germanophone en particulier) et des réseaux professionnels et internationaux est également souhaitable, car elle permet de dégager des économies d'échelle et est source de plus de cohérence.

PRIORITÉS

- ***Organiser régulièrement des conférences méthodologiques de l'IWEPS***

  L'initiative prise en 2009 doit être poursuivie et amplifiée. Elle doit permettre d'assurer une veille scientifique sur des thèmes méthodologiques de l'IWEPS, de donner de la visibilité à certains travaux internes et de dégager, le cas échéant, des nouvelles pistes de recherche.

- ***Coordonner et harmoniser les productions locales de statistiques et d'analyses (Forem, réseaux sociaux, observatoires provinciaux, données communales…)***

  De nombreuses organisations collectent, dans le cadre de leurs missions, des données utilisables à des fins statistiques. Coordonner ces exercices et, dans la mesure du possible, standardiser et harmoniser les collectes contribuent à élargir le champ d'utilisation de ces informations. Des travaux de cette nature existent depuis un certain temps avec le Forem, les relais sociaux et l'Observatoire de la santé du Hainaut. Ils seront poursuivis et amplifiés dans les années à venir.

- ***Mettre en place des comités thématiques pour encadrer les travaux de l'IWEPS***

  Il apparaît utile d'assurer un accompagnement scientifique plus systématique de l'IWEPS sur les grands thèmes traités à l'Institut, en privilégiant des partenariats avec le monde académique. Ces comités thématiques devraient aussi associer les partenaires administratifs et les autres institutions concernées par les thèmes.

- ***Amplifier la coopération avec d'autres entités fédérées et supranationales***

  Des accords ont été signés en 2008/2009 avec les Communautés germanophone et française. Ils seront mis en œuvre. Des projets sont également menés en étroite concertation avec la Région de Bruxelles-Capitale et la Région flamande. Enfin, dans le cadre de la Grande Région, une coordination statistique a été établie. Les contacts avec les administrations régionales wallonnes seront également intensifiés. Les activités seront poursuivies et, le cas échéant amplifiées, car elles contribuent à améliorer la comparabilité des statistiques, sont sources d'idées nouvelles et d'économies d'échelle.

1.1.4 Objectif stratégique 1.4 : Représenter la Wallonie au niveau fédéral et être davantage associé aux projets régionaux des organismes fédéraux dans les domaines de compétence de l'IWEPS

La structure fédérale belge et l'organisation de la statistique au niveau fédéral ont démultiplié les interlocuteurs de l'IWEPS. De nombreuses initiatives ayant un impact direct sur la statistique régionale sont prises à d'autres niveaux de pouvoir et des informations-clés pour la Wallonie sont stockées dans des bases de données gérées par des organismes fédéraux. Un tel système distribué ne peut fonctionner correctement que si l'IWEPS est informé et associé aux initiatives qui ont un impact régional.

PRIORITÉS

- ***Poursuivre les travaux avec le Bureau fédéral du Plan et la Banque nationale de Belgique***

  L'IWEPS poursuivra le développement du modèle de perspectives économiques régionales de moyen terme HERMREG, afin d'améliorer la précision des projections. De nouveaux champs seront aussi investigués et le modèle sera amélioré. Les travaux sur la comptabilité régionale seront menés en partenariat avec la BNB. La possibilité d'une implication plus active de l'IWEPS dans l'élaboration des comptes régionaux (actuellement, la Région wallonne est observateur au comité scientifique de l'Institut des Comptes nationaux qui réalise les comptes régionaux) sera étudiée.

- ***Intensifier la collaboration avec la DGSIE - du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie - pour donner une voix au niveau fédéral aux préoccupations régionales, pour dégager des économies d'échelle et faciliter l'accès aux données***

  L'IWEPS continuera de participer activement aux groupes de travail de la DGSIE et du Conseil supérieur de Statistique. Lorsque cela s'avère nécessaire, les travaux menés par d'autres administrations, à d'autres niveaux de pouvoir, seront infléchis dans la mesure du possible pour pouvoir bénéficier à la Région. On pourra ainsi envisager d'augmenter les tailles des échantillons d'enquêtes menées à un niveau supra régional afin d'avoir des résultats fiables au niveau régional (à l'instar des enquêtes européennes où les tailles d'échantillon sont calculées afin de fournir des estimateurs nationaux fiables), de faire évoluer les cadres théoriques. La facilitation de l'accès aux données, pour les instituts régionaux de statistique, restera une préoccupation majeure.

- ***Organiser des enquêtes en coopération avec les SPF***

  L'IWEPS est associé à l'organisation de l'enquête Beldam menée par le SPF Mobilité, à travers une contribution financière pour augmenter les effectifs d'échantillon et une participation à l'élaboration de la méthodologie et à l'analyse des résultats. D'autres initiatives prises au niveau fédéral pourraient bénéficier à la Région.

1.2 ORIENTATION STRATEGIQUE 2

Soutenir le processus de prise de décision politique et la gouvernance en Wallonie.

L'IWEPS est un OIP auquel le Parlement et/ou le Gouvernement ont confié un certain nombre de tâches par décrets, arrêtés ou décisions. Les missions en matière de support à la prise de décision en Wallonie s'organisent autour de l'évaluation, l'observation et l'analyse statistiques et la réalisation d'études prospectives. L'existence de compétences spécifiques à la Région wallonne requiert d'approfondir certaines matières.

1.2.1 Objectif stratégique 2.1 : Améliorer l'état des connaissances sur la Wallonie

La notion d' « evidence based policy making » est devenue un des piliers de la gouvernance publique. L'IWEPS est et restera un acteur central de cette nouvelle forme de gestion. Ceci couvre le rassemblement d'informations conjoncturelles sur toutes les facettes de la vie économique et sociale de la Wallonie, de données structurelles, d'analyses explicatives pour faciliter la compréhension des phénomènes, préciser les déterminants de la croissance et de la qualité de la vie.

PRIORITÉS

- ***Fournir des analyses de la conjoncture wallonne***

  L'analyse conjoncturelle ne se limite pas à la prévision de la croissance à un an. Elle force aussi à une compréhension fine des mécanismes qui sous-tendent l'évolution de l'économie et de la société wallonnes, en mettant en lumière leurs forces et leurs faiblesses. En matière économique, elle se nourrit de la comptabilité régionale et de l'ensemble des analyses du tissu économique wallon et en matière sociale, elle reste à construire. Les travaux existants devront être amplifiés en développant des outils statistiques, des indicateurs avancés/coïncidents, des relations économétriques notamment, pour mieux caractériser la dynamique du cycle économique de la Wallonie.

Les résultats de nombreux travaux réalisés au niveau national devront être ainsi testés au niveau régional. La faisabilité d'un baromètre social sera étudiée.

- ***Fournir des analyses macro-économiques, des études structurelles de l'économie, de la société et de l'environnement wallons***

  Des vues intégrées de l'économie et de la société sont indispensables pour pouvoir définir des priorités, permettre des suivis lisibles des évolutions, évaluer les effets macro-économiques des politiques et réduire la complexité des phénomènes à gérer. L'IWEPS utilise différentes approches pour appréhender l'économie, la société et l'environnement qui constituent les trois piliers du développement durable : des approches qualitatives et quantitatives dans le champ de la pauvreté, de la cohésion sociale (y compris le capital social), du marché du travail, de l'économie, de l'environnement, de la mobilité et du développement territorial. Les travaux réalisés les années précédentes seront poursuivis et des accents nouveaux seront donnés en matière de finances publiques et de mesure de la qualité de la vie, comme repris ci-dessous.

- ***Renforcer l'analyse des finances publiques***

  Les finances publiques sont affectées par la crise financière et les investissements qu'elle a nécessités, le vieillissement de la population et risquent de l'être par des réformes institutionnelles ou fiscales éventuelles. L'IWEPS doit assurer une veille qui permette d'apprécier les marges budgétaires pour le Gouvernement et de mesurer l'impact d'évolutions possibles. L'étude des budgets communaux constituera aussi une priorité.

- ***Faire progresser les mesures de la qualité de la vie en Wallonie***

  Différentes initiatives ont été prises pour définir des indicateurs de richesse et de qualité de la vie, au niveau international (OCDE), européen (Conseil de l'Europe et Commission européenne) ou national (Commission Stiglitz en France ou projet WellBeBe en Belgique). L'IWEPS s'est inscrit dans cette mouvance en lançant en 2009 un exercice pilote de rassemblement d'informations sur le bien-être dans quelques communes wallonnes en utilisant des techniques participatives inspirées d'une méthodologie mise en place par le Conseil de l'Europe. Pour répondre aux priorités de la DPR, des accents spécifiques seront mis sur les jeunes et les seniors. Cet exercice pilote sera prolongé s'il s'avère concluant. En parallèle, des indicateurs de développement humain seront calculés pour la Wallonie.

1.2.2 Objectif stratégique 2.2 : Conduire les évaluations des grandes politiques de la Région

L'évaluation est au cœur du métier de l'IWEPS. Elle a pris jusqu'à présent la forme d'évaluations in-itinere commanditées par le Gouvernement wallon – de certains dispositifs, de contrats de gestion ou du Plan Marshall. Elle devrait prendre une forme plus systématique dans le futur et être dans certains cas réalisée ex-ante.

PRIORITÉS

- ***Mettre en place un cadre méthodologique pour évaluer le plan Marshall 2.vert et réaliser les évaluations***

  Le Gouvernement a placé au centre de son action le Plan Marshall 2.vert. L'IWEPS contribuera à mettre en place un dispositif qui permette un pilotage basé sur les résultats de ce plan. Il proposera au Gouvernement un programme d'évaluation 2010-2014 et réalisera, au besoin en collaboration avec des prestataires externes, les évaluations demandées par le Gouvernement.

- ***Coordonner les évaluations en Région wallonne***

  De nombreuses évaluations sont prévues dans la DPR et l'IWEPS est déjà fortement sollicité (contrats de gestion d'OIP, politique d'égalité des chances, plan d'actions prioritaires, plans de cohésion sociale…). Des initiatives pour coordonner les évaluations qui se font hors IWEPS, favoriser les échanges de bonnes pratiques au sein de l'administration et promouvoir l'utilisation de techniques éprouvées seront prises.

- ***Répondre aux demandes exprimées dans différents textes juridiques ou à travers des engagements de l'institution***

  L'IWEPS a été sollicité pour évaluer la politique menée

par la Région wallonne en matière d'égalité des chances, pour définir la méthodologie à utiliser pour évaluer le niveau de réalisation des contrats de gestion de différents OIP, pour évaluer le Dispositif intégré d'Insertion socioprofessionnelle (DIISP).

- ***Lancer une activité de veille sur les politiques critiques pour la Région wallonne***
  Le Plan de relance, la politique des pôles de compétitivité, la politique de recherche, les politiques d'accompagnement des entreprises, les politiques de cohésion sociale, y compris de lutte contre la pauvreté, pourront faire l'objet d'études. Elles sont clairement stratégiques pour la Région et relèvent de domaines où l'IWEPS a acquis une compétence certaine. Le « technology assessment » apparaît également comme un thème à développer.

- ***Constituer des partenariats en matière d'évaluation***
  Différentes instances réalisent des évaluations (la Cour des Comptes, les milieux universitaires, des opérateurs privés). Etablir des partenariats sur certains projets paraît utile pour coordonner les activités, dégager des synergies, bénéficier des compétences existantes.

- ***Etudier les possibilités de systématiser les évaluations et d'être redevable des résultats non seulement au Gouvernement mais aussi aux citoyens (le Parlement) et aux partenaires sociaux (le CESRW)***
  Un cadre législatif approprié pour mieux organiser les travaux d'évaluation (qui spécifierait les actions à évaluer, les fréquences d'évaluation, les destinataires…) pourrait utilement compléter le dispositif d'évaluation mis en place en créant l'IWEPS.

1.2.3 Objectif stratégique 2.3 : Mettre en place une plateforme prospective et lancer des études thématiques

La prospective est une discipline qui possède ses propres méthodes. Celles-ci se démarquent partiellement des techniques pratiquées dans les autres disciplines couvertes par l'IWEPS. L'expertise de l'institution dans ce domaine doit être développée. Ceci se fera en mobilisant les acteurs en Wallonie, en lançant à titre pilote des études ciblées, en combinant à la fois des approches qualitatives et des approches quantitatives.

PRIORITÉS

- ***Déployer un système de veille prospective en Wallonie***
  En 2009, des premiers contacts ont été pris pour lancer une plate-forme qui permette aux différents acteurs en matière prospective (chercheurs, instituts privés, Institut Destrée) de partager des informations, de décliner pour la Wallonie des résultats portant sur d'autres entités géographiques, de fédérer les forces sur certains projets, de faire de la veille scientifique. Le partage et la diffusion des résultats doivent se faire au moyen d'outils performants qui facilitent le travail coopératif. La DPR mentionne que le Gouvernement réunira des panels de citoyens sur les grands enjeux prospectifs du plan Marshall 2.vert. Ceci pourrait constituer un des chantiers à encadrer avec la plate-forme.

- ***Lancer des projets sur un nombre limité de thèmes importants***
  Dans le cadre d'une mission spécifique sur la fonction publique, une étude des évolutions possibles des métiers est envisagée. De même, la faisabilité et la pertinence d'une analyse prospective du repreneuriat d'entreprises ont été étudiées en 2009. Les travaux seront menés durant la période couverte par le programme 2010-2014. Un focus particulier sera mis en outre sur des thèmes repris dans la DPR comme l'impact du vieillissement sur les soins de santé et sur les finances publiques, les conséquences socio-économiques des modifications environnementales.

1.2.4 Objectif stratégique 2.4 : Soutenir la prise de décision en Wallonie par des études sélectives dans les domaines de compétence de l'IWEPS

Les différentes compétences de la Région wallonne nécessitent des approfondissements thématiques : développement industriel, insertion sur le marché du travail, santé et logement, mobilité, développement territorial pour en

citer quelques-uns. L'IWEPS y répond en privilégiant les domaines où il a acquis une compétence éprouvée ou sur lesquels il a été explicitement sollicité.

PRIORITÉS

- ***Améliorer notre connaissance de l'économie et de la création de valeur ajoutée à travers des modélisations pour soutenir la politique du Gouvernement***
  Le recours à des modèles permet quelquefois d'appréhender plus clairement et de manière rigoureuse le comportement et les interactions des agents économiques, notamment en réponse aux chocs exogènes mais aussi aux mesures de politique économique. Ces approches seront poursuivies à partir de modèles économiques de type Hermreg ou Remi, mais également de travaux moins ambitieux mais plus ciblés et moins gourmands en ressources. Elles seront centrées sur les problématiques importantes pour la Wallonie.

- ***Poursuivre les études sur l'entreprise et l'entrepreneuriat***
  L'entreprise et l'entrepreneuriat sont des éléments moteurs de la création de valeur ajoutée dans les économies et ils ont été mis en exergue, entre autres, dans le programme d'actions prioritaires pour la Wallonie. L'IWEPS poursuivra ses travaux sur la démographie d'entreprises, étudiera de manière plus approfondie les phénomènes de clustering et les pôles de compétitivité et continuera son programme pluridisciplinaire de recherche sur l'entrepreneuriat. L'IWEPS développera ces travaux en élargissant les thèmes traités.

- ***Améliorer la connaissance de la société wallonne, de sa cohésion, des exclusions et des disparités***
  En matière sociale, l'IWEPS est sollicité sur différents thèmes : la cohésion sociale, la mesure de la pauvreté et de l'exclusion, le logement, l'égalité des chances. Les travaux en cours seront poursuivis, la publication sur la cohésion sociale sera pérennisée, les études explicatives de la pauvreté seront intensifiées à partir de données diversifiées. Dans la mesure du possible, les statistiques publiées seront « sexuées ».

- ***Améliorer notre connaissance de l'emploi, des compétences et de l'efficacité des politiques publiques en matière de marché du travail***
  L'observation de l'emploi et du marché du travail est une priorité de l'IWEPS depuis plusieurs années. Les travaux de cadrage du marché de l'emploi seront poursuivis. Ils seront complétés par l'examen de l'efficacité des dispositifs publics existant en matière de formation et d'insertion. L'évaluation de la compétence des adultes, le suivi des trajectoires des sortants de l'enseignement et des demandeurs d'emploi, de la sécurisation des parcours professionnels se feront par le biais d'enquêtes et d'études.

- ***Améliorer notre connaissance de la fonction publique wallonne***
  Des travaux sur l'emploi public ont débuté en 2008 et une fonction d'observation de la fonction publique a été confiée à l'IWEPS. Ceci débouchera dans les années à venir sur des publications régulières sur l'emploi public, les budgets régionaux, les performances de l'administration wallonne.

- ***Améliorer notre connaissance de l'environnement – et des pressions qu'il subit – en relation avec la mobilité, le développement territorial et la population***
  L'environnement est relativement peu couvert actuellement dans les travaux de l'IWEPS. En collaboration avec les services administratifs qui couvrent aujourd'hui ce champ, il importera d'introduire progressivement ce thème dans les bases de référence, les analyses et les publications de l'IWEPS, en insistant particulièrement sur ses interactions avec la mobilité, le développement territorial et la population. Un projet de construction de scénarios sur des plans de secteur durables, en collaboration avec l'administration wallonne et des milieux académiques est actuellement en cours et sera développé. Des travaux particuliers sur les déplacements en vélo ont été demandés par le Gouvernement.

- ***Améliorer la connaissance de la santé des Wallons***
  Un observatoire de la santé a été créé en Wallonie en 2008 et ne sera pleinement opérationnel qu'à partir de 2010. L'IWEPS doit en assurer la partie statistique.

Le rassemblement des sources d'informations existantes sera nécessaire, ainsi que leur organisation dans des bases de référence et le développement de cadres conceptuels pour calculer des indicateurs et des comptes de la santé, par exemple. L'étude des liens vieillissement – santé et environnement – santé a été retenue dans la DPR comme un thème prioritaire.

- ***Approfondir les enjeux économiques et sociaux de la politique culturelle en Communauté française***
  Un accord de coopération qui renforce les synergies entre l'IWEPS et les services correspondants de la Communauté française a été signé en 2009. Les travaux à réaliser en coopération devront couvrir, entre autres, les enjeux économiques et sociaux de la politique culturelle.

- ***Poursuivre les travaux d'harmonisation statistique réalisés dans le cadre de la Grande Région***
  La Wallonie dépend fortement, entre autres en matière de marché du travail, d'autres régions voisines. Mieux comprendre ces interactions est crucial et nécessite des appareils statistiques fortement coordonnés. Les initiatives existantes d'harmonisation, de définitions de projets communs seront poursuivies.

1.3 ORIENTATION INSTRUMENTALE

Améliorer les conditions – juridiques, administratives, techniques – qui assurent une production durable de statistiques et d'études de qualité

L'exercice des activités de l'IWEPS présuppose un environnement juridique adéquat qui lui confère légitimité, crédibilité et efficacité, une organisation administrative qui permette de produire de manière efficace et de diffuser les résultats acquis ainsi que d'exercer des activités de conseil, une infrastructure technique qui réponde aux besoins et utilise au mieux les technologies existantes.

1.3.1 Objectif 3.1 : Améliorer l'environnement juridique

L'environnement juridique régional et fédéral doit évoluer pour permettre à l'IWEPS d'exercer son mandat dans des conditions idéales. L'accès aux données administratives ou aux données d'enquêtes organisées par d'autres institutions reste difficile ; l'encadrement formel de certaines activités thématiques et leur suivi par les ministres compétents nécessitent des adaptations des textes existants ; l'extension des missions confiées à l'IWEPS oblige de revoir le décret fondateur de l'Institut.

PRIORITÉS

- ***Revoir le décret pour l'aligner sur la loi statistique et revoir le principe des observatoires***
  Le décret actuel fait peu référence aux principes déontologiques de la statistique et de l'évaluation et n'est pas totalement aligné sur la loi statistique fédérale et la réglementation européenne. De plus, le dispositif institutionnel actuel – défini dans le décret fondateur de l'IWEPS du 4 décembre 2003 – prévoit l'adossement à l'IWEPS d'un certain nombre d'observatoires (emploi, mobilité, développement territorial, santé) et de leurs structures d'accompagnement (conseils). Dans un souci de simplification et de cohérence, le principe d'observatoires thématiques adossés à l'IWEPS sera reconsidéré. Un projet de décret enrichi a été préparé en 2008 ; il importera d'en discuter et de le proposer aux instances politiques.

- ***Contribuer à une meilleure reconnaissance de la statistique régionale dans les textes fédéraux***
  Les instituts régionaux n'ont actuellement pas ou peu de reconnaissance au niveau fédéral. Le dispositif juridique ne leur accorde quasi aucune prérogative. Des propositions d'évolution de ces cadres seront examinées.

1.3.2 Objectif 3.2 : Améliorer les politiques de diffusion et de communication

Les résultats des travaux réalisés à l'IWEPS doivent être largement disponibles et facilement accessibles. Le développement d'un nouveau site web sera entrepris et de nouveaux services pour des publics ciblés seront envisagés : des micro-données et des dossiers méthodologiques pour les scientifiques, des rapports thématiques pour les autorités politiques, des documents courts de vulgarisation scientifique pour le grand public, voire des publications didactiques pour les écoles.

PRIORITÉS

- ***Développer un nouveau site Internet qui devienne un site de référence en Wallonie***
  L'objectif est de développer un nouveau site qui fédère les sites statistiques wallons existants pour permettre à l'utilisateur d'avoir accès en un minimum de temps à l'ensemble des informations sur la Wallonie.

- ***Amplifier la politique de communication***
  De nouveaux produits adaptés à de nouveaux publics seront développés. Les diffusions d'informations doivent être annoncées, lorsque nécessaire synchronisées avec des évènements importants de la vie civile et politique. La promotion des produits de l'IWEPS sera intensifiée.

- ***Maintenir une présence forte de l'IWEPS sur la scène scientifique***
  Les productions scientifiques de l'IWEPS doivent continuer à être valorisées dans les enceintes scientifiques et les échanges d'expérience doivent être facilités.

1.3.3 Objectif 3.3 : Améliorer l'infrastructure technique

Les travaux de rassemblement et de mise à disposition de données nécessitent une infrastructure informatique adéquate. Les données doivent être stockées dans des bases de référence, des répertoires doivent être constitués, des procédures de mise à jour, d'accès doivent être définies, des standards de documentation doivent être proposés.

PRIORITÉS

- ***Développer des bases de référence statistiques***
  L'objectif est d'organiser les données rassemblées sous des formes structurées qui permettent de les stocker, de les documenter et de les utiliser facilement. Ces bases peuvent le cas échéant prendre la forme d'entrepôts des données (datawarehouses). Mettre en place des procédures d'acquisition et de validation des données

  Les données proviennent de sources diverses. Il est nécessaire de faciliter leur acquisition en standardisant les procédures d'accueil et de mise à jour des sources. Les informations reçues doivent être mises à disposition après validation. La validation peut prendre différentes formes suivant la nature des données et les contrôles à réaliser (validations manuelles ou automatiques). Les opérations à réaliser doivent être documentées et les rôles des différents intervenants clairement définis.

1.3.4 Objectif 3.4 : Mettre en place une approche qualité

Pour que les productions d'une institution comme l'IWEPS soient largement utilisées, il importe d'asseoir la crédibilité de l'organisme, mettre en évidence son indépendance scientifique et éditoriale et garantir la qualité des produits. La raréfaction des ressources et l'évolution générale des services publics vont probablement également déboucher sur des exigences d'efficacité et de qualité renforcées. Ceci nécessite de connaître les besoins pour rester pertinent, d'avoir des retours d'informations sur la satisfaction pour pouvoir faire évoluer les activités, d'améliorer l'accès et la documentation des données et des analyses, de mieux maîtriser les processus internes.

PRIORITÉS

- ***Asseoir l'indépendance scientifique de l'IWEPS***
  L'indépendance éditoriale et scientifique de l'IWEPS est garantie dans le décret fondateur du 4 décembre 2003. En complément d'une assisse juridique, l'indépendance s'assure à travers une recherche d'excellence dans le recrutement, de compétence du personnel, à travers une politique transparente de diffusion des rapports, des travaux réalisés. Ceci nécessitera une intervention active de l'IWEPS dans l'ensemble des recrutements, des formations adéquates et pointues offertes au personnel, une planification des publications et en particulier des rapports d'évaluation.

- ***Etudier de manière proactive les besoins des utilisateurs***
  La qualité peut être définie comme l'adéquation du produit ou du service aux besoins. Les initiatives de l'IWEPS seront systématiquement mises en rapport avec des besoins exprimés ou implicites et des enquêtes seront organisées pour s'assurer de l'adéquation des réponses données.

- ***Mesurer le niveau de satisfaction des utilisateurs***
  L'IWEPS dispose actuellement de peu de retours d'informations systématiques sur ses activités. Des mécanismes devront être mis en place pour mesurer le niveau de satisfaction des différents utilisateurs des productions de l'IWEPS : enquête de satisfaction sur le site, feuillet ajouté aux publications, « peer reviews » pour les activités scientifiques et de recherche.

- ***Améliorer la qualité des données en les documentant, en travaillant en partenariat avec les organismes producteurs et les utilisateurs pour en améliorer la pertinence***
  L'IWEPS utilise le plus souvent des sources d'informations gérées par d'autres institutions. Pour garantir une utilisation pertinente de ces sources, il faut en connaître la fiabilité, les documenter et participer aux différents groupes de travail où les données sont construites, analysées, commentées. Dans un esprit de simplification administrative, il faut aussi veiller à intégrer dans la pratique administrative la préoccupation statistique.

Chapitre 2
RECAPITULATIF DES PRIORITES 2010-2014

2.1 ORIENTATION STRATEGIQUE 1

Mettre à disposition des autorités publiques, des acteurs socio-économiques et des citoyens un système efficace de production de statistiques et d'études sur la société wallonne, dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement.

2.1.1 Objectif stratégique 1.1 : Produire des indicateurs de référence sur la Wallonie

PRIORITÉS

- *Améliorer l'information disponible sur le site Internet de l'IWEPS*
- *Diffuser les informations disponibles, les études réalisées de manière régulière et transparente*
- *Rassembler, harmoniser les bases d'information disponibles dans les matières couvertes par l'IWEPS*
- *Contribuer à l'organisation et à l'articulation des enquêtes et recensement (EFT, SILC, Capital social, Share, EVS, mobilité, GGPS… pour les ménages ; Innovation, Recherche et Développement, Technologies de l'Information et des Communications… pour les entreprises) menées sur le territoire wallon*
- *Organiser d'initiative, mais de manière très sélective, des enquêtes là où cela s'avère nécessaire*
- *Mettre à disposition de la communauté scientifique des micro-données documentées pour des utilisations à des fins de recherche ou à des fins statistiques*

2.1.2 Objectif stratégique 1.2 : Développer des éléments d'infrastructure statistique

PRIORITÉS

- *Créer et mettre à jour l'inventaire permanent des informations statistiques disponibles en Wallonie, au sein des instances fédérales et internationales pour l'ensemble des compétences de la Région*
- *Participer au développement de cadres méthodologiques de référence*
- *Créer un système d'informations communales*
- *Alimenter et développer un Système d'Information géographique (SIG)*
- *Consolider le répertoire statistique des entreprises wallonnes, y compris un cadastre du non-marchand*

2.1.3 Objectif stratégique 1.3 : Animer des réseaux de partenariat avec les milieux scientifiques, les acteurs socio-économiques et d'autres institutions pour favoriser les synergies

PRIORITÉS

- *Organiser régulièrement des conférences méthodologiques de l'IWEPS*
- *Coordonner et harmoniser les productions locales de statistiques et d'analyses (Forem, réseaux sociaux, observatoires provinciaux, données communales…)*
- *Mettre en place des comités thématiques pour encadrer les travaux de l'IWEPS*
- *Amplifier la coopération avec d'autres entités fédérées et supranationales*

2.1.4 Objectif stratégique 1.4 : Représenter la Wallonie au niveau fédéral et être davantage associé aux projets régionaux des organismes fédéraux dans les domaines de compétence de l'IWEPS

PRIORITÉS

- *Poursuivre les travaux avec le Bureau fédéral du Plan et la Banque nationale de Belgique*
- *Intensifier la collaboration avec la DGSIE – du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie – pour donner une voix au niveau fédéral aux préoccupations régionales, pour dégager des économies d'échelle et faciliter l'accès aux données*
- *Organiser des enquêtes en coopération avec les SPF*

2.2 ORIENTATION STRATEGIQUE 2

Soutenir le processus de prise de décision politique et la gouvernance en Wallonie.

2.2.1 Objectif stratégique 2.1 : Améliorer l'état des connaissances sur la Région wallonne

PRIORITÉS

- *Fournir des analyses de la conjoncture wallonne*
- *Fournir des analyses macro-économiques, des études structurelles de l'économie, de la société et de l'environnement wallons*
- *Renforcer l'analyse des finances publiques*
- *Faire progresser les mesures de la qualité de la vie en Wallonie*

2.2.2 Objectif stratégique 2.2 : Conduire les évaluations des grandes politiques de la Région

PRIORITÉS

- *Mettre en place un cadre méthodologique pour évaluer le plan Marshall 2.vert et réaliser les évaluations*
- *Coordonner les évaluations en Région wallonne*
- *Répondre aux demandes exprimées dans différents textes juridiques ou à travers des engagements de l'institution*
- *Lancer une activité de veille sur les politiques critiques pour la Région wallonne*
- *Constituer des partenariats en matière d'évaluation*
- *Etudier les possibilités de systématiser les évaluations et d'être redevable des résultats non seulement au Gouvernement mais aussi aux citoyens (le Parlement) et aux partenaires sociaux (le CESRW)*

2.2.3 Objectif stratégique 2.3 : Mettre en place une plateforme prospective et lancer des études thématiques

PRIORITÉS

- *Déployer un système de veille prospective en Wallonie*
- *Lancer des projets sur un nombre limité de thèmes importants*

2.2.4 Objectif stratégique 2.4 : Soutenir la prise de décision en Wallonie par des études sélectives dans les domaines de compétence de l'IWEPS

PRIORITÉS

- *Améliorer notre connaissance de l'économie et de la création de valeur ajoutée à travers des modélisations pour soutenir la politique du Gouvernement*
- *Poursuivre les études sur l'entreprise et l'entrepreneuriat*
- *Améliorer la connaissance de la société wallonne, de sa cohésion, des exclusions et des disparités*
- *Améliorer notre connaissance de l'emploi, des compétences et de l'efficacité des politiques publiques en matière de marché du travail*
- *Améliorer notre connaissance de la fonction publique wallonne*
- *Améliorer notre connaissance de l'environnement – et des pressions qu'il subit – en relation avec la mobilité, le développement territorial et la population*
- *Améliorer la connaissance de la santé des Wallons*
- *Approfondir les enjeux économiques et sociaux de la politique culturelle en Communauté française*
- *Poursuivre les travaux d'harmonisation statistique réalisés dans le cadre de la Grande Région*

2.3 ORIENTATION INSTRUMENTALE

Améliorer les conditions – juridiques, administratives, techniques – qui assurent une production durable de statistiques et d'études de qualité

2.3.1 Objectif 3.1 : Améliorer l'environnement juridique

PRIORITÉS

- *Revoir le décret pour l'aligner sur la loi statistique et revoir le principe des observatoires*
- *Contribuer à une meilleure reconnaissance de la statistique régionale dans les textes fédéraux*

2.3.2 Objectif 3.2 : Améliorer les politiques de diffusion et de communication

PRIORITÉS

- *Développer un nouveau site Internet qui devienne un site de référence en Wallonie*
- *Amplifier la politique de communication*
- *Maintenir une présence forte de l'IWEPS sur la scène scientifique*

2.3.3 Objectif 3.3 : Améliorer l'infrastructure technique

PRIORITÉS

- *Développer des bases de référence statistiques*

2.3.4 Objectif 3.4 : Mettre en place une approche qualité

PRIORITÉS

- *Asseoir l'indépendance scientifique de l'IWEPS*
- *Etudier de manière proactive les besoins des utilisateurs*
- *Mesurer le niveau de satisfaction des utilisateurs*
- *Améliorer la qualité des données en les documentant, en travaillant en partenariat avec les organismes producteurs et les utilisateurs pour en améliorer la pertinence*

Abréviations

BNB : Banque nationale de Belgique

CESRW : Conseil économique et social de la Région wallonne

DGSIE : Direction générale statistique et information économique

DPR : Déclaration de politique régionale wallonne

EFT : Enquête sur les forces de travail

EVS : European Values Survey

GGPS : Generations and gender panel study

IWEPS : Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

OIP : Organisme d'intérêt public

PME : Petites et moyennes entreprises

SHARE : Survey on health, ageing and retirement in Europe

SIG : Système d'information géographique

SILC : Statistics on income and living conditions

SPF : Service public fédéral

Wallonie

INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE

Route de Louvain-la-Neuve 2
5001 BELGRADE (NAMUR)
Tél. 32 (0)81 46 84 11
Fax 32 (0)81 46 84 12
http://statistiques.wallonie.be
info@iweps.be